

REUNION DU COMITE DIRECTEUR
Mercredi 7 Janvier 2026 - 20H30
Siège régional de Colomiers & Visioconférence

Présents :

Invité : Robert MOREREAU, Commissaire aux comptes.

Membres : Bruno BALITRAND, Antoine BARON, Ingrid BENEZETH, Marin BERNUSSOU, Dominique CANAL, Laurent COMBES, Noémie DEMBLANS, Mahdi DJOUADI, Béatrice LEBRUN, Laurent LE COADOU, Sébastien LEROUX, Lucie MARPINARD, Nicolas MUNARRIZ, Gwenaëlle QUINTIN, Adeline ROUGES, Frédéric VENOUIL.

RTR : Christine ANDREU (GAC), Mathilde BARREY (TR), Karine CAPOCCHIANI (GR), Noelline MOLLET (TG), Marie-Claire PASCALON (GPT).

CTS : Rachel MULLER.

Personnel régional : Marie CARTIGNY, Laure EDOUART.

Excusés : Anne-Marie BASSET, Mehdi FIZIR (RTR GAF), Marie NAYRAC, Jean-Michel PITRE, Sylvie PIZZUTTO, Stéphanie SAINT DIZIER, Christophe STEVENDART (RTR GAM).

Introduction : Le Président Nicolas MUNARRIZ souhaite une bonne année 2026 à la gymnastique occitane, aux membres du Comité Directeur et tous ceux qui les entourent.

Comme prévu, cette réunion est consacrée à la préparation de l'assemblée générale du 25 janvier 2026. Nous remercions de sa présence Monsieur Robert MOREREAU, notre Commissaire aux comptes, qui présentera avec notre trésorier Bruno BALITRAND l'arrêté des comptes au 31 août 2025.

Avant-propos :

Validation des procès verbaux.

→ **Le comité directeur régional valide à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du comité directeur du 30 août 2025 (Leucate)**

→ **Le comité directeur régional valide à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du comité directeur du 17 septembre 2025 (visioconférence)**

1 - Bilan de début de saison

Nicolas MUNARRIZ : Bon début de saison, les informations et les nouvelles mesures de paiement ont porté leurs fruits, notamment sur les engagements réglés à temps sur les trois premières compétitions de cette saison. Nous pouvons remercier les clubs d'avoir joué le jeu.

Nous avons récupéré les créances de l'an passé (≈20 000€), mise à part celle de PK Béziers.

Le premier gros chantier du Comité Directeur visait à clarifier la note de cadrage régissant l'ensemble des tarifs et défraiements appliqués par le comité régional.

Nous avons pris une décision forte de baisser de 25€ à 15€ le salaire brut horaire des intervenants occasionnels sur les formations fédérales et les stages ; et fait des ajustements sur les formations de juges (25€ par séquence de 4 heures + séquence supplémentaire pour préparation pour le responsable).

2 points restent à travailler : les séquences données aux ROC, à l'ordre du jour de la réunion de bureau du 9 février et les déclarations URSSAF des séquences des juges. Ces deux points nous ont été rappelés par écrit par notre trésorier Bruno Balitrand le 06/01/2026.

Nous avons 89 clubs affiliés (bientôt 90) et 20 333 licences à ce jour. Au regard de la progression, nous n'atteindrons pas le nombre de licences de l'an passé (22 754) mais un total estimé à -5% d'ici la fin de saison. Le Pass'sport en est un facteur.

Nous continuons à nous outiller pour suivre nos activités au travers d'une comptabilité analytique, le président présente un tableau de bord de suivi des activités ETR.

Rendez-vous le 25 janvier au Boulou pour l'Assemblée générale ordinaire et le Club Meeting.
Les documents financiers et les résolutions seront envoyés début de semaine prochaine.

Une inscription va suivre pour les forums clubs prévus l'après-midi.
Nous traiterons ensemble de l'accidentologie, de questions juridiques, d'intégrité, et de l'accompagnement des clubs.
Ces rencontres sont faites pour les clubs, nous vous y invitons nombreux.

Le président remercie les membres de leur réactivité sur le groupe Whatsapp qui a permis de traiter certains sujets sans délai.

Nous avons toutefois quelques points restés en silence :

- Nous recherchons un représentant Parasport pour le CROS, toujours ouvert à candidature.
- Il reste un siège à la commission disciplinaire. Si vous pensez à une personne compétente (hors structures déconcentrées FFG), merci de nous la proposer.
- 7 compétitions n'ont pas de délégué fédéral, merci pour votre mobilisation.

2 - Clôture et validation des comptes

Robert MOREREAU et Bruno BALITRAND présentent le bilan comptable arrêté au 31 août 2025.

La synthèse financière et les observations rédigées par Bruno BALITRAND et Robert MOREREAU sont annexées au compte-rendu.

Robert MOREREAU reste à la disposition des membres pour répondre à leurs questions.

⇒ Pas de question.

Antoine BARON souligne que c'est le bénéfice de l'organisme de formation qui nous permet de mettre en place les dispositifs de rétributions aux clubs. Le dispositif d'aide à la licence est ponctuel, il dépend de cette situation mais aussi de la balance des licences clubs.

Nous avons les moyens de le faire l'an passé mais l'aide n'est pas reconduite annuellement sachant que le comité soutient par d'autres moyens financiers ou autres.

Bruno BALITRAND : des rétributions sont gelées pour certains clubs en attente des dettes à régler.

Notre service comptabilité monte en compétences et facilitera l'avenir.

Le président espère que les outils administratifs et comptables déployés soulageront la saisie.

Il remercie Bruno BALITRAND et Robert MOREREAU pour leur expertise.

Le Comité directeur ainsi informé de la situation exposée, délibère :

→ **Décision prise : le comité directeur arrête à l'unanimité les comptes en connaissance de cause.**

Le président remercie ces messieurs et salue l'investissement de Bruno Balitrand ; rendez-vous le 25 janvier.

2 - Résolutions - Révisions des Tarifs

Cf. document.

Adoption du Projet de résolutions :

Résolution N°1 sur le pv d'AG Elective 2024 → **adoptée à l'unanimité.**

Résolution N°2 sur le pv d'AG Ordinaire 2025 → **adoptée à l'unanimité.**

Résolution N°3 sur les comptes clos → **adoptée à l'unanimité.**

Résolution N°4 sur les conventions réglementées → **adoptée à l'unanimité.**

Résolution N°5 sur le résultat de l'exercice clos et report à nouveau → **adoptée à l'unanimité.**

Résolution N°6 sur le budget 2025-2026 → **adoptée à l'unanimité.**

NB : le prévisionnel est en cours pour être présenté à l'assemblée générale du 25 janvier prochain.

Résolution N°7 sur le maintien de cotisation régionale → **adoptée à l'unanimité.**

Résolution N° 8 sur le maintien de la part régionale licence → **adoptée à l'unanimité.**

Résolution N°9 sur l'évolution des tarifs des engagements régionaux :

Le président propose de réviser les tarifs des engagements compétitions. Il présente un tableau comparatif des tarifs appliqués dans d'autres régions, l'Occitanie se place à 25% en moyenne en dessous des autres. Nos tarifs n'ont pas subi d'inflation et doivent nécessairement évoluer par équité des niveaux et des disciplines.

Le président propose ainsi de passer aux tarifs suivants :

- Individuels : 13€ à **15 €**
- Formations de 2 à 4 gymnastes (synchro - duo - trio - quatuor) : 23 € (**tarif maintenu**)
- Equipes/Ensembles - groupes 5 gymnastes et +: de 25€ à **28 €**
- Coupe Formation (GR uniquement) : 5€ à **6 €**

Arguments :

- Les compétitions sont une grosse charge d'investissement sur lesquelles le comité est déficitaire.
 - Les tarifs n'ont pas changé depuis 8 ans.
 - Cette augmentation permettra au secteur compétitif de s'auto alimenter davantage sans impacter par conséquence le secteur non compétitif.
 - L'augmentation permet de rééquilibrer la balance sans toucher à la part licence.
- NB : mettre en avant le déficit, le besoin et la balance plus que le comparatif régions (tous les territoires sont différents en besoins et situations).

Sébastien LEROUX : l'organisation est la même en compétition individuelle que par équipe, comment justifier l'écart de prix duo.../équipes ?

⇒ Le matériel rentre en compte, certaines disciplines coûtent plus que d'autres.

Cette nouvelle tarification permet de rééquilibrer les charges et de réduire l'écart.

La classification duo.../ équipes correspond à la segmentation fédérale, commune à tous.

Résolution N°9 → **le Comité Directeur décide de fixer les tarifs d'engagements pour 2026-2027 tel que proposé - adoptée à l'unanimité.**

Résolution N°10 sur les pouvoirs aux porteurs → **adoptée à l'unanimité.**

Le projet des résolutions approuvées est à soumettre au vote de l'assemblée générale le 25 janvier 2026.

3- Divers

Candidature de Paul Martinez au Comité technique régional TU

Souhaitant œuvrer sur le PPF en tant que référent PAS pour développer ce secteur.

Personne n'est identifié à l'heure actuelle sur le TU dans le Comité technique TR-TU.

→ **Le Comité Directeur décide d'accepter la candidature de Paul MARTINEZ au poste de Référent PAS Tumbling Occitanie - adoptée à l'unanimité.**

Le président laisse la parole aux membres pour toute autre question :

Laurent COMBES : le comité anticipe-t-il le départ à la retraite et le remplacement de Francis PRUDENT ?

Nicolas MUNARRIZ : la date de son départ n'est pas confirmée à ce jour et dépend de la validation de certains trimestres. Au plus tôt, elle se profile à la fin de cette saison, au plus tard dans 2 ans.

Responsable des formations fédérales sur notre région, du CQP, Cadre fédéral intervenant sur le BP et gestionnaire des compétitions régionales TSA, son poste est important et sera maintenu.

Nous avons aussi la problématique du détachement d'Anne-Marie BASSET de la formation BPJEPS dont il faudra également combler le manque.

Antoine BARON rappelle que tout ce qui concerne les emplois du comité est la prérogative du président régional et du Bureau.

Rappel du Calendrier statutaire :

Rendez-vous pour l'Assemblée Générale et Club Meeting le 25 janvier 2026 au Boulou.

Bureau : lundi 9 février, 9 mars 2026 - 19H

Bureau + Comité Directeur : 13 avril - Bureau 19H et Codir - 20H30

Bureau : 11 mai, 8 juin - 19H

Séminaire Codir : 4.5 juillet - à revoir

Colloque : août - à revoir.

Le Président clôture la réunion et remercie les membres - fin à 22H30.

Nicolas MUNARRIZ
Président



Adeline ROUGES
Secrétaire

